



Frais de scolarité partage des frais

Par **coco19**, le **04/07/2010** à **11:59**

Bonjour,

je suis divorcée depuis 10 mon ex mari "donne " une pension alimentaire de 30 euros pour mes 2 enfants de 15ans, une de mes filles doit entrer en pension à la rentrée puis je demander une participation aux frais à son père?

est ce une obligation pour lui de participer?

il y aura des frais de pension et de trajets en train, merci de votre retour, cdt.